

Tous mobilisés pour l'avenir de nos retraites

Le 17 février dernier s'est ouverte la négociation sur les retraites complémentaires.

La situation financière de ces régimes ARRCO et AGIRC, n'est pas bonne avec un épuisement annoncé des réserves en 2018 pour l'AGIRC et 2027 concernant l'ARRCO.

C'est à partir de cette situation que le MEDEF entend imposer aux salariés et aux retraités des économies de 8,4 milliards d'euros d'ici à 2020 sans mettre un euro sur la table.

Une étude demandée par la CGT aux services de l'ARRCO et de l'AGIRC montre que le déficit d'effort du patronat sur ceux consentis par les retraités et les salariés, depuis la réforme de 1993, est de 106 milliards.

Nous devons donc refuser les objectifs patronaux qui visent :

- A poursuivre la sous indexation de la revalorisation des retraites complémentaires, c'est-à-dire de les geler.
- Augmenter la valeur de service du point, c'est à dire une baisse de la retraite complémentaire pour tous les actifs d'aujourd'hui.
- De reporter l'âge effectif de départ en retraite au minimum de 2 ans en créant un abattement de 40% à 62 ans, 30% à 63 ans. Ce qui contraindrait les salariés à ne pas faire valoir leur droit à retraite pour cause de pouvoir d'achat.
- D'aligner les prestations sur le niveau des cotisations versées par l'UNEDIC concernant les demandeurs d'emploi. Ce qui revient à amputer le nombre de points retraite de cette catégorie de 45%
- De porter un coup à la réversion avec une proratisant la réversion en fonction de la durée de mariage, en la portant de 60% à 55% et en reportant l'âge de la réversion de 55 à 60 ans.
- Créer un régime unifié qui porterait un coup fatal au statut cadre, et qui serait un recul en termes de droit, notamment pour les cadres bénéficiant de la garantie minimal de point ou encore pour l'APEC (l'association pour l'emploi de cadres) etc.

Ce que cherche le MEDEF, c'est aller vers un régime unique, affaiblir les complémentaires pour que les cadres aillent vers la capitalisation, c'est mettre à mal notre système de retraite qu'il ne cesse d'attaquer.

IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS !

La CGT affirme qu'il y a d'autres solutions sans recul des droits des retraités et des salariés, sans besoin de reporter l'âge de départ en retraite, notamment :

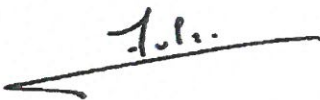
- La création d'une CETT (contribution d'équilibre technique temporaire) de 0,5% en 2016 et 0,5% en 2017, soit 5,7 milliards d'euros en lien avec l'écart de salaire entre les femmes et les hommes. Celle-ci baisserait au fur et à mesure que l'écart de salaire s'amoinerait.
- Une revalorisation de la cotisation AGIRC en alignant les taux de cotisations au-dessus du plafond de la sécurité sociale sur celui en dessous de celui-ci.

Pour combattre les vellétés patronales, défendre et porter nos revendications, l'URIF CGT et l'UGICT appellent tous les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi à participer au rassemblement qui aura lieu devant le MEDEF avenue Bosquet Paris 7 (Métro Ecole Militaire) **le lundi 22 juin à 13 heures.**

Pour nos retraites, la mobilisation, une solution !

Eric Aubin

Pilote de la délégation



Marie-José Kotlicki

Secrétaire générale de l'UGICT



Thierry Dumez

Secrétaire général Adjoint de l'URIF

